

emprunte donc de l'argent et une partie de cet argent ira certainement payer les salaires gagnés durement par les fonctionnaires fédéraux.

● (1410)

[Traduction]

A ce propos, je voudrais me reporter à une étude récente effectuée dans ma circonscription d'Ottawa-Vanier. Les travailleurs dans ma circonscription sont en général au service de la Fonction publique et du secteur tertiaire. On n'y trouve guère de familles dont le revenu soit très élevé; de fait, leurs revenus sont les plus faibles dans la région d'Ottawa. Toutefois, nous sommes très fiers du fait que nous représentons certains des secteurs les plus anciens d'Ottawa. Notre parc immobilier est de bonne qualité. Au cours des années, le gouvernement précédent s'y était intéressé et nous avons amélioré le parc immobilier depuis 12 ou 13 ans. Il y a encore beaucoup de travail à accomplir. L'étude portant sur l'incidence des coupures budgétaires dans la région d'Ottawa, notamment les réductions de personnel dans la Fonction publique. Je voudrais me reporter à cette étude car c'est un indice inquiétant des ennuis qu'Ottawa pourrait affronter.

Je sais qu'en dehors de la région on n'aime guère parler de l'importance des fonctionnaires de l'État. Toutefois, on trouve dans notre région 90,000 fonctionnaires qui servent le pays de leur mieux. A l'heure actuelle, ils sont fustigés par certains groupes, certaines personnes et parfois même par le gouvernement. Le gouvernement les utilise à tort comme boucs émissaires pour expliquer son déficit. Personne n'a réussi à me convaincre jusqu'ici que diminuer les frais d'administration de la Fonction publique aura une incidence appréciable sur un déficit de l'ordre de 25 à 30 milliards de dollars. Un tiers des fonctionnaires fédéraux travaillent dans la région de la capitale nationale, soit je le répète, près de 90,000 d'entre eux. Bien sûr, j'inclus dans ce nombre les personnes qui relèvent de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique et celles qui travaillent pour Postes Canada, la GRC, la Défense nationale—et je vois que le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) est ici présent cet après-midi—et pour des sociétés de la Couronne dans l'Outaouais. Elles représentent donc une partie importante de la main-d'oeuvre active.

En outre, beaucoup de citoyens d'Ottawa et Hull travaillent à contrat pour le gouvernement fédéral et tirent un revenu de ce travail. Il y a quelque 85,000 fonctionnaires proprement dits, si l'on exclut tous les autres que je viens de mentionner. De toute façon, les fonctionnaires constituent 20 p. 100 de la main-d'oeuvre active d'Ottawa et de Hull. Lorsque le gouvernement réduit considérablement ses effectifs, la situation de l'emploi dans la région de l'Outaouais s'en trouve gravement touchée et devient difficile.

Pour mes commettants, les perspectives sont particulièrement sombres. Je vais montrer dans le cours de mes observations qu'un nombre considérable de personnes risquent de perdre leur emploi à ce moment-ci, notamment les cadres moyens, les membres du personnel de soutien et les employés de services administratifs. Je vais essayer de montrer, si j'en ai le temps, combien il est difficile aujourd'hui à un jeune Canadien, à une jeune Canadienne, de ma circonscription qui

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

espère faire carrière dans la Fonction publique fédérale, de se rendre compte qu'il a très peu de chances de décrocher directement ou indirectement un emploi de fonctionnaire dans la région de l'Outaouais. J'accepte l'approche de la ville à un employeur dans la région d'Ottawa et Vanier, mais lorsqu'un employeur majeur supprime 5,000 emplois, lorsqu'il réduit son personnel, les plus touchés sont les travailleurs à revenu modeste.

Environ 20 pour 100 des familles de ma circonscription sont des familles monoparentales, surtout dirigées par des femmes qui gagnent leur vie, qui essaient de joindre les deux bouts et souvent de faire vivre une famille. Leur situation n'est pas facile. Elles et moi n'avons été nullement surpris lorsque le gouvernement conservateur a annoncé qu'il allait effectuer des coupures dans la Fonction publique. A vrai dire, on ne peut pas me reprocher d'avoir voté conservateur. Mes électeurs ne l'ont pas fait non plus. Ils s'en sont bien gardés car, en 1979, nous étions menacés de perdre 60,000 postes. Si j'en avais le temps, cet après-midi, je montrerais que le gouvernement a toujours ce chiffre en tête. Il en a supprimé 15,000 dans le budget de mai 1984. Il en a également fait disparaître 15,000 qui ne relèvent pas du Conseil du Trésor. En outre, il a réduit la croissance de 1 p. 100 dans les services, croissance dont les citoyens d'Ottawa profitaient d'année en année. Puisqu'il y a croissance démographique au Canada, nous trouvions normal que le gouvernement augmente ses services à la population, mais il en a décidé autrement. Le groupe de travail Nielsen a aussi prévu d'autres compressions.

**M. Daubney:** Foutaise!

**M. Gauthier:** Le député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney) prétend que c'est de la foutaise. Les propos de M. Aspinall sont parus dans le *Citizen*. Je n'ai pas l'article sous la main, mais je peux le faire tenir au député. S'il lit les journaux, il sait que, selon M. Aspinall, ces 15,000 suppressions ne sont pas nécessairement les dernières, c'est-à-dire qu'il pourrait y en avoir d'autres semblables. Il pourrait donc s'agir de 15,000 autres. C'est ce que j'ai compris et c'est aussi ce qu'en a conclu la presse. Si ce n'est pas ce qu'en a déduit le député d'Ottawa-Ouest, qu'il nous explique, alors, ce que M. Aspinall entendait.

**M. Weiner:** Quelle circonscription représente-t-il?

**M. Gauthier:** C'est le secrétaire parlementaire qui pose cette question. M. Aspinall faisait partie du groupe de travail chargé par M. Nielsen d'examiner tous ces problèmes. Il s'y connaissait donc, sans doute, et avait quelque compétence en la matière.

Mais revenons au vif du sujet, c'est-à-dire le sens de ces compressions et pourquoi elles visent les fonctionnaires. Les coupures visent nettement les fonctionnaires embauchés en vertu de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, ceux qui relèvent directement du Conseil du Trésor. Ils représentaient 40 p. 100 de tous les employés fédéraux en 1981. En plus de cela, le gouvernement a annoncé «des réductions similaires dans le budget salarial des ministères et organismes dont les années-personnes ne sont pas contrôlées par le Conseil du Trésor».